

> UFR de Psychologie

DEMANDE DE REDOUBLEMENT

Numéro étudiant-e UT2J

i si vous avez déjà été inscrit-e à l'UT2J, 8 derniers chiffres de l'identifiant figurant sur la carte MUT ou numéro étudiant-e sur vos anciens certificats de scolarité ou carte d'étudiant-e.

Nom

Mention :

Prénom

Parcours :

Nom d'usage

Mail

Je demande le redoublement en master 1

Date

Signature de l'étudiant-e

Je demande le redoublement en master 2

joindre à la demande, un courrier motivé, le relevé de notes et les justificatifs que vous jugerez nécessaires.

cadre réservé à l'administration

✓ AVIS DU JURY MENTION

demande de redoublement acceptée

demande de redoublement refusée

Motifs :

présences/absences et leur justification

notes

stage

travail effectué de façon générale

implication générale dans la formation

Le :

Nom du ou de la Président.e du Jury :

Signature et cachet :

Voie et délai de recours :

Le recours relatif au droit à la poursuite d'études en 1ère année de master s'exerce dans le cadre défini par l'article R. 612-36-3 du Code de l'Education.

Le recours est à déposer sur l'application trouvermonmaster.gouv.fr

Sur la décision de non-admission dans ce parcours de master, la contestation de la décision peut prendre la forme, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision :

- d'un recours administratif auprès du Président de la commission d'admission

- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse (68, rue Raymond IV – 31068 Toulouse Cedex 7 – greffe.ta-toulouse@juadm.fr)